Penser à la musique anglaise du dix-neuvième siècle/à la littérature française du dix-septième siècle/à la peinture italienne du dix-huitième siècle par exemple et savoir (1) qu'une des constantes (paraît-il) dans l'histoire d'art c'est l'existence des êtres qui se nomment ou qui sont nommés arbitres/guardiens de la moralité/de la tradition/de quoi que ce soit et qui établissent un registre de sujets approuvés et de sujets désapprouvés pour l'art et qui au nom de la moralité/de la tradition/de quoi que ce soit rendent des jugements sur non seulement les oeuvres d'art créées par leurs contemporains mais aussi sur l'art du passé [penser aux "Pièces Condamnées" des Fleurs du Mal/à la saisie des Fleurs du Mal ordonnée à Paris le onze juillet 1857/à l'histoire de la publication d'Ulysses de James Joyce/à l'histoire de la publication de Lady Chatterly's Lover de Lawrence] (2) qu'une des constantes (paraît-il) dans l'histoire d'art c'est l'existence des êtres qui se nomment ou qui sont nommés arbitres/guardiens de la moralité/de la tradition/de quoi que ce soit et qui établissent un registre de formes approuvées et de formes désapprouvées pour l'art et qui au nom de la moralite/de la tradition/de quoi que ce soit rendent des jugements sur non seulement les oeuvres d'art créées par leurs contemporains mais aussi sur l'art du passé [penser aux "salons des refusés" en France à la fin du dix-neuvième siècle/à la querelle des Gluckistes et des Piccinnistes]. En dépit de ces deux constantes pourtant il faut l'affirmer le créateur de formes autonomes et esthétiques peut toujours se libérer de n'importe quel marécage idéologique par exemple ou de n'importe quels règles qu'il a choisis lui-même de suivre. Même si le créateur d'oeuvres d'art doit créer des oeuvres d'art qui plaisent à un protecteur (Bach au service du Prince Leopold d'Anhalt-Cöthen/Haydn au service des Esterhazy/Molière au service de Louis XIV) ou qui plaisent à un gouvernement (Shostakovich au service de l'état russe) même si le créateur d'oeuvres d'art doit suivre quelques règles qu'il a choisis lui-même de suivre (tout artiste qui met au monde une oeuvre d'art avec une forme fixe par exemple) le créateur de formes autonomes et esthétiques non seulement a le pouvoir de se libérer des restrictions d'origine humaine qui l'enchaînent mais se réjouit assez souvent de démentir ces chaînes-là (quand elles sont imposées) et de montrer comment il est libre en dépit de ces chaînes--ce qui ne veut pas dire que tout créateur de formes autonomes et esthetiques puisse se libérer de toutes chaînes d'origine humaine